

<https://ugtg.org/spip.php?article1341>



Grève à l'aéroport Pôle Caraïbes : Le piège de la consultation

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 9 novembre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le mardi 26 octobre 2010 les salariés de l'aéroport Pôle Caraïbes ont entamé un mouvement de grève illimité contre le projet visant à les rattacher à une nouvelle structure aéroportuaire, avec pour résultat la perte de leur statut d'agents statutaires de droit public.

Malgré la campagne de désinformation orchestrée par [Colette KOURY](#), présidente de la CCI de Pointe à Pitre qui gère l'aéroport Pôle Caraïbes, et face aux réquisitions illégales pratiquées par le préfet de Guadeloupe [Jean FABRE](#)... leur détermination reste intacte.

Charles D'ANGELO [1], surnommé le fossoyeur des CCI en FRANCE, est adulé en GWADLOUP par BOUSARDO, BIEVRE, DRACON et KOURY.

Mardi 9 Novembre 2010 à 16h00, il recevra les cadres au PATIO, pour « une réunion de travail ».

Mercredi 10 Novembre 2010 à 8h00, il recevra les délégués syndicaux de l'ULTEA-UGTG et FO

Mercredi 10 Novembre 2010 de 10h30 à 16h30, il recevra les agents sous fond de collation.

PA SINYÉ, PA ÉMARJÉ PON DOKIMAN A YO !!!

Pourquoi une réunion d'INFORMATION prévue se transforme en réunion de TRAVAIL ?

C'est le principe caché de la consultation du Personnel (en cas de changement de statut, plan social, etc.)...

NOU JA KONÈT SÉ MAFIA LA, YO KÉ DI ZOT KÈ ZOT TÉ DAKÒ POU CHANGÉ STATI !!!

PA SINYÉ, PA ÉMARJÉ PON DOKIMAN A YO !!!

POURQUOI 3 Réunions et pas un débat public contradictoire comme demandé par les syndicats ?

3 réunions, 3 Discours, afin d'asseoir l'objectif fixé aux cadres et chefs de service lors du CODIRE du 15 Janvier 2010 au créole Beach au Gosier, ce qui confirme la tentative de tromperie (Preuve tangible d'escamotage de nos droits statutaires punissable par la loi).

Le véritable dessein de ce stratagème est l'élimination des 200 agents statutaires de l'Aéroport, en les écartant ainsi de la nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Iles de GUADELOUPE sauf, votre vénéré DIRECTEUR d'AEROPORT Alain BIEVRE qui lui a voté à la CPL et pourra être mis à disposition d'une « éventuelle » Société Aéroportuaire.

PAROLE D'ANGELO A PA PAWOL D'ÉVANGILE !

Pourquoi se fait-il accompagner d'un avocat du Droit du Travail et non d'un avocat du Droit Administratif ? Nous

sommes des Agents Publics, tout comme lui-même.

Le communiqué de Charles D'ANGELO à propos de la CPN du 27 octobre 2010 encore non validé par la tutelle, concerne les Aéroports dont le cadre Juridique spécifique a évolué.

Y-A-T-IL EU UNE ÉVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE POUR L'AÉROPORT PÔLE CARAÏBES ? RÉPONDÈ RÉPONN !!!

NOUS SOMMES ET RESTERONS DES AGENTS TITULAIRES DE DROIT PUBLIC. [2]

ULTEA-UGTG

LAPWENT, 08 Novamb 2010

Post-Scriptum

[Grève à l'aéroport Pôle Caraïbes](#)

Uploaded by [UGTG](#). - [Watch the latest news videos.](#)

[1] Charles d'ANGELO : Directeur Général Adjoint de l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), chargé des Affaires Sociales du Réseau, et Directeur Général de la CMAC (Caisse d'Allocations Chômage des Chambres de Commerce et d'Industrie)

[2] Les Chambres de Commerce et d'Industrie sont des établissements publics administratifs de l'État.